



Séance du 14 mars 2024

Soutien pour
équipements scientifiques 2024

La Commission de la recherche

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le Code de la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé à la Commission de la recherche ;
- Vu la proposition présentée en Commission de la recherche ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le soutien pour équipements scientifiques 2024 est approuvé, conformément à la pièce jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 14 mars 2024
Le Vice-président de la recherche,
Président de la Commission de la recherche,

Yves GERVAIS

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 20-03-2024

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérécurse citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Financement des équipements scientifiques des laboratoires
Année 2024

IFR	Laboratoires ou plateforme	Responsables	Programme de recherche	Matériel	Dépenses totales	Demande de soutien UP-GP	Soutien accordé UP-GP	Autofinancement	MESR	CNRS	AUTRES	OBSERVATIONS
IFR Biosanté N° 1	Plateforme ImageUP	E. Bere	Dessiccateur à point critique du CO2	Dessiccateur point critique du CO2	34 992,00	34 992,00	34 992,00					
IFR Biosanté N° 2	PHAR2 UMR-S 1070	K. Brunet	Automatisation de l'analyse de l'efficacité des traitements anti-infectieux et de l'étude des mécanismes de résistance ; vers une stratégie à haut débit	Robot pipetage ASSIST PLUS Integra	25 251,29	15 000,00	15 000,00	10 251,29				
IFR Biosanté N° 3	IRMETIST UMR-S 1313	C. Steichen	Développement d'analyses microscopiques automatisées sur cellules vivantes	Microscope EVOS M700 Incubateur on-stage Consommables : anticorps, kit d'analyse	94 170,30	76 966,30	66 500,00				17 204,00	Demande à fusionner avec celle du LITEC
IFR Biosanté N° 4	MOVE UR 20296	Q. Bretonneau	STARS (physical activity, fatigue, brain and Sleep)	Polysomnographie NIRS	37 000,00	30 000,00	0,00	7 000,00				
IFR Biosanté N° 5	COMET UR 24344	M. Mesnil	Acquisition d'équipements de culture cellulaire pour l'étude de la cancérogénèse	2 Postes de sécurité microbiologique AC2-4E8 AIRSTREAM (Hottes de culture)	19 223,00	16 633,00	0,00	2 590,00				
IFR Biosanté N° 6	LITEC UR 15560	C. Bodet	Acquisition d'un système d'imagerie cellulaire par fluorescence intégrée	Système d'imagerie cellulaire par fluorescence intégrée	22 000,00	11 500,00	0,00				10 500,00	Demande à fusionner avec celle d'IRMETIST
IFR Biosanté N° 7	NEUVACOD	G. Page	Effets bénéfiques d'extraits phénoliques sur le vieillissement	Licence logicielle EthoVision XT 17.5 Caméra professionnelle Gige Fixation amovible Unité de traitement puissante avec écran 24" Installation et formation sur-site Contrat de maintenance 'NoldusCare'	13 959,00	7 959,00	0,00				6 000,00	
IFR 3E N° 1	IC2MP UMR 7285 N° 1	E. Fourré	Analyse de surface par infra-rouge pour un large panel de matériaux développés à l'IC2MP	Spectromètre infra-rouge NICOLET SUMMIT	27 657,27	27 657,27	27 658,00					
IFR 3E N° 2	IC2MP UMR 7285 N° 2	C. Abreu Teles	Transformation de la lignine pyrolytique vers des biocarburants et produits chimiques de valeur ajoutée	Système de chromatographie phase gaz avec injecteur et double détecteur FID/TCD, EFC auxiliaire, système d'injection, ordinateur équipé avec logiciel de pilotage et acquisition	39 690,75	24 690,75	24 691,00	15 000,00				
IFR 3E N° 3	PALEVOPRIM UMR 7262	C. Grohe	Analyses surfaciques des tissus minéralisés	Scanner surfacique intra-oral	12 750,00	12 750,00	12 750,00					
IFR 3E N° 4	IC2MP UMR 7285 N° 3	F. Thoreau	Production, modification, analyse et exploitation de fragments d'anticorps à visée thérapeutique	Centrifugeuse polyvalente réfrigérée Analyseur de gel (i-Bright, Fisher)	44 009,76	29 009,76	0,00	15 000,00				Liste complémentaire

Financement des équipements scientifiques des laboratoires
Année 2024

IFR	Laboratoires ou plateforme	Responsables	Programme de recherche	Matériel	Dépenses totales	Demande de soutien UP-GP	Soutien accordé UP-GP	Autofinancement	MESR	CNRS	AUTRES	OBSERVATIONS
IFR 3E N° 5	IC2MP UMR 7285 N° 4	J. Labanowski	Développement des activités sur la qualité des ressources aquatiques : suivi de la présence de microalgues dans les plans d'eau	2 Bouées Scuba BGA Abonnement pour portail connecté Kit d'amarriage Calibration Transport	25 390,00	25 390,00	15 000,00					Financement partiel
IFR 3E N° 6	IC2MP UMR 7285 N° 5	B. Gombert	VOX (Volatilisation des composés Organohalogénés)	Passer d'échantillons Head-Space destiné à être couplé à une chromatographie phase gaz déjà acquise	27 550,00	27 550,00	0,00					
IFR 3E N° 7	IC2MP UMR 7285 N° 6	S. Arri	Développement de la caractérisation operando d'échantillons solides par diffraction de rayons X	Chambre Haute Température 1600°C ANTON PAAR HTK16N et contrôleur	44 865,00	44 865,00	0,00					
IFR MPSIN N° 1	Institut P' UPR 3346 N° 1	F. Kerhervé	Générateur de perturbations amonts proches d'un environnement réel pour l'étude de la récupération d'énergie par interactions fluide-structure	Système de déplacement LINMOT Laser Keyence Composants NORCAN Ensemble pièces électroniques et mécaniques pour montage dispositif	20 600,00	14 200,00	14 200,00				6 400,00	
IFR MPSIN N° 2	Institut P' UPR 3346 N° 2	P. Godard	Mesure Hall	Mesure 4 pointes MW-Pack4PP-M-4 Source-mètre courant tension Keithley K2450 Tête de mesure 4 pointes SP4-40085TBY 4 pogo-pins basse température EC-SAV-4pin-SH 4 pogo-pins haute température EC-SAV-4pin-AHT Réservoir d'azote liquide EC-SAV-Shtank	19 950,00	19 950,00	19 950,00					
IFR MPSIN N° 3	Institut P' UPR 3346 N° 3	S. Jarny	Granulométrie par voie sèche	Cellule de granulométrie en voie sèche	20 000,00	20 000,00	0,00					
IFR MPSIN N° 4	Institut P' UPR 3346 XLIM UMR 7252 N° 4	A. Beaudoin N. Richard	Métrologie de terrain pour valider des modèles hydro-sédimentaires	Turbidimètre Adjonction GNSS pour ADCP ECHO sondeur bi fréquence 30 KHZ / 200 KHZ Logiciel HYPACK MAX	28 000,00	28 000,00	15 000,00					Financement partiel
TOTAL EQUIPT					557 058,37	467 113,08	245 741,00	49 841,29	0,00	0,00	40 104,00	